MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 – 07

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260119-D202607-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :

13/01/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	……. 23
Présents	……. 22
Votants	……. 23

Objet :

URBANISME

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf janvier, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Daniel BARRE - Marie-Laure PONDARD - Philippe ELLEOUET - Dominique HEMERY - Didier LE STUNFF - Nathalie MORICE - Philippe RENAUD - Marie-Armelle JOLLY - Gilbert GUÉRIF - Maryse ROYER - Joël CRUBLET – Marine GOYON - Hervé BÉRARD - Marie-Christine PRAUD - Patrick FONTAINE - Françoise GUYOT - Jean-François HÉLIN - Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Jacques FRANÇOIS - Philippe THOMAZO et Jean-Marc CARREAU.

ETAIT ABSENTE EXCUSÉE :
Mme Christine CHÉRAUD ayant donné procuration à Mme Maryse ROYER

SECRETAIRE : Madame Marine GOYON

2026. 07 / COMMUNE DE COURNON : Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme

Monsieur Didier LE STUNFF, Adjoint en charge de l'urbanisme, indique à l'Assemblée que par courriel en date du 17 décembre 2025, nos services ont été informés que le Conseil Municipal de COURNON avait arrêté son projet de PLU. Les documents correspondants ont été transmis à l'ensemble du Conseil Municipal.

Dans le cadre de la procédure de consultation des personnes publiques associées, la Commune de BAINS-SUR-OUST est invitée à faire part de son avis.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de COURNON. La Commune de Bains-sur-Oust n'émet ni remarque particulière, ni observation.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,
Daniel BARRE